



COMITE DIRECTEUR DU 23 JUIN 2009

Membres excusés et remplacés : P. Hersan (Danse de salon) est remplacé par M. Gay, A. Chaffraix (Hand Ball), F Engrand (Plongée), M. Moreau (Gym Agrès).

Membres excusés : D. Guillet (Foot), O. Richard (Badminton), J-M. De Amarin (Foot),

Membres absents : E. Lion (Karaté), O. Pinier (Pétanque).

APPROBATION DES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION FINANCIERE DU 16 JUIN 2009

Les dossiers sont contrôlés par deux membres de la commission qui, lorsque les règles ne sont pas remplies où en l'absence de justificatifs proposent à la commission de ne pas prendre en compte.

M. Alvergnat mentionne des anomalies dans les évaluations des km par la section Hand. La commission a ramené le volume de 68 000 km à 53 000km. Par contre la section Tennis a déclaré peu de km. M. Alvergnat rapporte qu'il reste une section où demeure un doute pour les subventions des ententes de club.

Pour les compétitions individuelles, les sections doivent fournir le classement des compétitions pour justifier du nombre de participants.

Les formulaires SAS sont bien utilisés par les sections. Ces documents ainsi que les règles et conditions d'attribution sont disponibles sur le site Internet du SAS dans les pages destinées aux présidents.

Subvention matériel

La commission financière propose d'allouer une subvention de 1 000€ à la section Plongée.

Informations sur des subventions particulières

- ❑ La section Karaté participe à des compétitions et relève du groupe 2. Ce fait a été omis lors de la commission financière de décembre. Il lui sera versé 849 € correspondant à la subvention fonctionnement.
- ❑ En concertation avec les sections Tir à l'arc et Triathlon, la commission va préciser le nombre de joueurs retenus pour les équipes évoluant en Nationale 1.
- ❑ Demande de subvention exceptionnelle de la section Tir à l'arc pour l'achat de matériel pour une athlète sélectionnée au championnat du monde : la commission accorde 300€.

Subvention des frais de déplacement

Les montants des subventions kilométriques, de bus, minibus et ticket de train sont remboursés à 100 % du montant payé pour les sections. Les nuitées, les repas et l'encadrement des équipes restent identiques à l'an dernier, Les forfaits ne sont pas pris en compte sans les justificatifs de ces dépenses.

(Voir le compte rendu de la commission financière en annexe).



Les propositions de la commission financière sont soumises à l'approbation du comité.

Abstention : 0 voix, Contre : 0 voix. Les propositions de la commission financière sont adoptées à l'unanimité.

Les sections tir à l'arc et Triathlon ont un besoin urgent de trésorerie. Saint Avertin Sports leur fera une avance sous réserve quelles soient à jour avec la fourniture de leur fichier.

INFORMATION DE LA TRESORIERE SUR LES COMPTES DU SAS

Le SAS a reçu les 2 premières parts (sur 3) de la subvention mairie et la subvention Tour(s) Plus. A ce jour le SAS dispose de 163k€ sur le compte courant, de 6k€ sur le livret.

La comptabilité de 16 sections a été saisie par Elisabeth et 3 sont à faire. Le classeur de la comptabilité du Tennis est attendu depuis 3 mois.

Il est demandé aux présidents des sections de retourner rapidement le bilan des heures de leurs salariés. Ces bilans sont requis pour déterminer la subvention patronale à fin août..

FESTIVAL DES HORIZONS

M Alvergnat rappelle aux présidents que leur participation est requise, cela fait partie de la convention signée avec la mairie pour les subventions communales.

JOURNEE DES ASSOCIATIONS

Elle aura lieu le 5 septembre de 9H à 17H00 aux Aubuis.

C'est le service des sports de la mairie qui pilote. Prière de remplir la feuille de réservation de matériel.

VISITE DES SITES SPORTIFS.

Une visite des sites sportifs a eu lieu le 18 juin. Peu de sections étaient présentes ou avaient fait des demandes. Un CR sera fait aux sections par la commune.

REUNION AVEC M. LE MAIRE ET L'ADJOINT AUX SPORTS .

- Tavaux à la piscine : Une réunion s'est tenue dernièrement à Tour(s) Plus mais aucune date de travaux n'a été annoncée.
- Rénovation du gymnase L. Brulon : les travaux se dérouleront sur la saison 2009-2010. le gymnase ne sera probablement pas disponible pour la rentrée 2010.
- Transfert de la piste BMX à la Bellerie : Les terrains ont été achetés par Tour(s) plus. Un transfert pour 2010 est possible.
- Maison de sports de Saint-Avertin : La mairie à commencer la réflexion pour la construction d'une maison des sports sur le site de la Bellerie. Une commission est créée au sein du bureau du SAS pour travailler, avec la mairie, sur le projet du site de la Bellerie
- Gymnase des Grands-Champs : Les panneaux de basket latéraux seront remplacés par des panneaux abaissables.



INFORMATION AUX PRESIDENTS DE SECTIONS AYANT DES SALARIES

Les salariés travaillant le dimanche ou un jour férié seront rémunérés ou récupéreront le temps travaillé. (Voir le compte rendu SAS-délégué du personnel).

Un(e) salarié(e) en arrêt de travail ne peut pas être présente dans les salles de sports utilisées par Saint-A Avertin- Sports. Il (elle) ne peut être que spectateur.

Démarche auprès du CHORUM pour complément de salaire : le fonctionnement est lent et la réclamation est en cours.

RAPPELS.

Documents à fournir au secrétariat :

- Fournir le fichier adhérents de chaque section.
- Régler les cartes d'adhésion (correspondant au fichier).
- Fournir le bilan des heures des salariés de la saison (y compris les heures théoriques quand il y a absence du salarié)

QUESTIONS DIVERSES.

- -Trop d'assemblées générales se déroulent le même jour et des dates sont modifiées tardivement. Le tableau va être modifié pour limiter à 2 assemblées générales de section à la même date.
- -Avant leur A.G., certaines sections ne donnent pas le bilan financier de la saison écoulée ni le budget prévisionnel de la saison à venir.
- -L'autorisation est donnée, par un vote à l'unanimité, au président du SAS pour signer le contrat d'avenir demandé par la section tennis de table.
- -La finalisation des bilans des CAP -ASSO actuel est en cours. La demande de renouvellement s'élève à 70% de la somme précédente.
- -Cours de secourisme : 5 salariés ont participé au recyclage, les autres n'ont pas répondu. M. Alvergnat va écrire aux salariés qui n'ont pas répondu. Pour la saison prochaine, le recyclage sera programmé fin juin en espérant que plus de salariés seront libres.
- L'Ag du Foot s'est tenue. Une réunion de leur bureau s'est faite le 24 juin. M. Alvergnat rappelle la décision écrite du bureau du SAS qui refuse la présence d'un entraîneur qu'il juge inadéquate avec les valeurs du SAS.

La prochaine assemblée Générale du SAS est prévue le vendredi 12 février 2010 à 20h30. C'est une période de vacances scolaires mais c'est la seule solution pour respecter certains délais.

*Le Président de SAS
Michel ALVERGNAT*

*Le Secrétaire adjoint de S.A.S
Bernard POTIER*